



CAIRN.INFO
Chercher, repérer, avancer.

Grands Dossiers Sciences Humaines |

Distribution électronique Cairn pour les éditions Sciences Humaines Editions. © Sciences Humaines Editions. Tous droits réservés pour tous pays. Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent article, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

L'écologie dans le jeu politique

Bruno Villalba

Maître de conférences en science politique à l'IEP-Lille et membre du Centre d'études et de recherches administratives politiques et sociales, il a dirigé l'ouvrage *Appropriations du développement durable. Émergences, diffusions, traductions*, Septentrion, 2009.

L'écologie politique propose de redonner un sens et une pérennité aux relations hommes-milieus. La crise écologique est l'occasion de redéfinir ces relations. Apparu à la fin des années 1960, ce courant politique vise à concilier une vision utopique (la transformation radicale des rapports sociaux), une dimension scientifique (l'évaluation de la situation environnementale), un point de vue esthétique (la volonté de préserver la beauté des mondes naturels) et une approche prophétique (l'annonce d'une possible fin de la société moderne). Il ne dispose pas d'un corpus théorique structuré – comme peuvent l'être le marxisme ou le libéralisme. Il rechigne à célébrer quelques intellectuels totémiques, ayant élaboré une doctrine structurée et révérée : pas de Karl Marx, de John Keynes, de Jean Jaurès ou de Charles de Gaulle du côté des écologistes... Et il refusa, longtemps, de se doter d'une structuration politique pérenne (les Verts n'existent que depuis 1984). Par conséquent, l'écologie politique ne dispose guère des attributs nécessaires à sa reconnaissance politique et institutionnelle.

L'écologie politique demeure, encore aujourd'hui, une pensée politique hésitante sur ses propres ressources théoriques. Son segment identitaire majeur, l'environnement, lui confère néanmoins une visibilité importante. Son principal défi est de se confronter à un espace politique façonné par des décennies de lutte entre la droite et la gauche. Les formations politiques traditionnelles renâclent à laisser ce nouvel acteur s'installer dans le champ politique. Ils ne souhaitent pas voir fleurir un projet théorique aux antipodes des solutions qui ont jusqu'ici assuré leurs réussites politiques. Dès son origine, l'écologie politique doit donc faire face à une controverse sérieuse sur la légitimité et l'utilité même de son existence.

En 1974, René Dumont incarne le premier candidat écologiste à une élection présidentielle. Son discours, virulent et sans concession, lance l'écologie dans l'arène politique. Face à lui, les formations politiques de droite comme de gauche s'amuse des accents prophétiques de l'agronome. Leur condescendance témoigne d'une absence complète de compréhension de l'importance historique de cet enjeu. Cette impossibilité s'explique par l'extrême faiblesse de la représentation de l'écologie au sein des élites politiques de l'époque (nourries des fruits des trente glorieuses) et par la structuration des référentiels idéologiques des partis traditionnels. L'environnement n'est pas encore dans ces années, loin s'en faut, un sujet politisé.

Soit que la nature se réduise à une simple dimension patrimoniale – la droite niant ainsi l'approche systémique au cœur même du projet écologiste, qui articule la nature aux conditions du social. Soit que la nature ne puisse s'autonomiser dans une vision dialectique de l'histoire – la gauche imposant un destin subalterne à la nature, simple appendice de la question sociale.

Du côté de la droite, la nature est intégrée dans une perception ordonnée des relations hommes-milieus. Par son organisation harmonieuse, par le rôle qui lui est conféré dans le développement de la nation (comme outil de production), la nature trouve sa place dans l'ordre social préconisé par les droites.

—4

De l'économie politique à l'écologie politique

La nature constitue ainsi cette identité nationale, façonnée par l'histoire. Elle acquiert une valeur patrimoniale ; elle est une richesse qu'il faut faire fructifier (preuve s'il en est de l'efficacité d'une société ordonnée), mais il faut aussi lui reconnaître une valeur esthétique (ce qu'elle témoigne de la beauté du paysage national). Cette nature doit donc être préservée, non seulement au nom des services qu'elle rend à la nation comme outil de production, mais aussi en raison de sa propre valeur esthétique. La création du ministère de l'Environnement en 1971 (dont l'appellation suscite l'arbitrage de Georges Pompidou afin d'en limiter l'étendue du champ d'intervention) répond à ce souci de réparer les errements d'une société industrielle, mais aucunement d'en remettre en cause la finalité 1. Dans la même veine, Michel Péricard, grande figure du gaullisme, et Louis Bériot, signent un livre à succès, *La France défigurée* (Stock, 1973), invoquant les méfaits d'une politique d'aménagement du territoire sans lignes directrices, et souhaitent l'adoption de politiques de conservation de ces richesses nationales que sont les paysages exemplaires ou les vestiges historiques illustres.

—5

La pensée libérale (au sens économique) n'a donc guère traité de l'enjeu naturel. À quelques exceptions près. Bertrand de Jouvenel 2 en fait partie. Sa pensée se présente à la fois comme une économie et une sociologie des sociétés productivistes, une philosophie du bien-être et une esthétique de la vie quotidienne. Son livre *Arcadie* se propose d'élaborer une économie politique refondue, qui doit inclure les ressources naturelles dans son système de comptabilité. Son projet est d'opérer une transformation de « l'économie politique » en une « écologie politique ». Mais son apport théorique n'est guère repris, y compris, chez ceux, comme Raymond Aron, qui s'inspirent de ses analyses économiques en ignorant la dimension écologique.

—6

La disqualification des écologistes

Les théories de gauche (socialisme utopique, marxisme ou même anarchisme à l'exception d'Elisée Reclus) ne mettent guère l'accent sur la nature. La lutte des classes doit répondre aux tensions du système productif, dans laquelle la nature n'apparaît que comme une variable d'ajustement. L'approche productiviste est déterminante dans l'idéologie des formations de gauche : l'essentiel est d'améliorer l'efficacité du système industriel, afin de faire progresser les conditions sociales des classes dominées. La prise en considération de l'environnement apparaît comme une vision réactionnaire, qui tendrait à dévaloriser la question sociale. Il faudra attendre le milieu des années 1970, pour que les partis et les syndicats de gauche s'interrogent sur cette question. La compétition à laquelle se livrent les partis et les groupuscules

—7

d'extrême gauche, l'activisme militant de ces années (Larzac, antinucléaire...) contraignent les formations de gauche parlementaires à intégrer, *a minima*, l'environnement dans leurs programmes. Néanmoins, la vision de l'écologie qu'ils portent reste largement restreinte aux nuisances et pollutions. Cela n'aboutit aucunement à la reformulation du projet politique de la gauche, socialiste et communiste. Le productivisme, la croyance dans le progrès technique, la croissance, ou l'idéal d'une consommation de masse (le pouvoir d'achat), demeurent encore, très largement, les piliers de leur offre idéologique.

Jusqu'à la fin des années 1990, les partis de droite n'accordent qu'un intérêt résiduel à cette question ³. En n'oubliant pas de disqualifier les écologistes ⁴. Une reconnaissance tacite de cette question s'opère néanmoins au début des années 2000. On ne peut pas à proprement parler de conversion, mais de réévaluation de l'enjeu écologique. Il est vrai qu'au tournant du millénaire, il n'est plus possible de nier l'importance de cette question. Jacques Chirac l'affirme lors du sommet de la Terre de Johannesburg, le 2 septembre 2002 : « *Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. (...) Prenons garde que le xxi^e siècle ne devienne, pour les générations futures, celui d'un crime contre l'humanité, contre la vie* ». La vigueur du propos frappe et n'est pas sans évoquer les cris prophétiques de R. Dumont ⁵. En assumant de porter la crise écologique à un tel niveau de responsabilité institutionnel, le chef de l'État légitime cet enjeu au sein de la droite. Un nouveau pas est franchi avec la constitutionnalisation de la Charte de l'environnement en 2005.

Sur un plan stratégique, ce positionnement permet de construire l'image d'une écologie réformatrice, échappant à la radicalité de l'écologie politique. Cela marque un travail important de dépolitisation de cette notion : en prenant une dimension d'intérêt national, elle échappe à l'appropriation par un seul camp. L'écologie est ainsi institutionnalisée autour d'une vision consensuelle (l'écologie est au-dessus des partis) qui masque la dimension critique de son propos (l'écologie est-elle compatible avec l'économie libérale ?).

Nicolas Sarkozy, dans un premier temps, poursuit cette appropriation. Il construit une écologisation de son programme présidentiel, présente l'écologie comme une priorité de son mandat et élabore des formes de gouvernance permettant d'incarner cette politique (le Grenelle de l'environnement). Pourtant, l'ambivalence de l'usage de l'écologie ne tarde pas à refaire surface. La déclaration au Salon de l'agriculture (« *Je voudrais dire un mot de toutes ces questions d'environnement, parce que là aussi ça commence à bien faire. Je crois à une agriculture durable. (...) Mais il faut que nous changions notre méthode de mise en œuvre des mesures environnementales en agriculture* », 6 mars 2010), l'abandon de la taxe carbone, l'incertitude des résultats du Grenelle, le recentrage idéologique autour des axes traditionnels de la droite gouvernementale expriment la réserve d'une grande partie de la droite sur l'importance d'écologiser la politique de la majorité.

L'écologie semble toujours un simple instrument pour réaffirmer l'importance des valeurs traditionnelles : la croissance verte permet de maintenir l'illusion d'une conciliation possible entre la finitude des ressources naturelles et la compétitivité de l'économie française. Les formations politiques de droite vont donc maintenir une vision patrimoniale de l'environnement, opérant ainsi une séparation stricte entre la nécessité de prendre en considération la sauvegarde de cette richesse (dans le sens

—8

—9

—10

—11

esthétique et utilitariste), mais sans y associer une réflexion critique sur les causes profondes de la dégradation environnementale, et encore moins en y mêlant la question de l'urgence de la crise écologique globale.

Conscients que l'écologie politique commence à partir des années 1980 à constituer un risque électoral, les partis de gauche entreprennent de développer des stratégies de disqualification de ce nouvel entrant 6. Elles consistent à créer de la concurrence aux Verts (Génération Écologie est créé en 1992, avec le soutien du Parti socialiste et de l'Élysée), à minimiser l'importance de la question écologique, ou à réduire les Verts à un simple *lobby* environnemental. Du côté des intellectuels, la critique n'est pas non plus économe, s'interrogeant sur les valeurs supposées de ce parti qui ne prendrait pas clairement position face à la droite, voire l'extrême droite. En 1986, Antoine Waechter fait adopter par les Verts une orientation politique autour d'un principe « ni de droite, ni de gauche ». Il ne s'agit pas de refuser de se positionner dans le champ politique, mais de considérer que la structuration d'un tel espace ne peut intégrer, réellement, la question écologique. Il faut donc, par conséquent, établir une « majorité culturelle » au sein de l'électorat afin de restructurer ce champ. Un tel positionnement permettra aux Verts de se doter d'une certaine autonomie politique. En 1995, les Verts adoptent une nouvelle stratégie et s'éloignent du « ni-ni » pour s'ancrer dans le camp des « forces de progrès ». La « gauche plurielle » marque cette convergence, sans toutefois parvenir à une évolution considérable des options fondamentales de ces partis de gauche 7.

—12

La mobilisation internationale

Les points de divergences sont importants et masquent mal les différences idéologiques. Les partis de gauche demeurent attachés à une vision progressiste et techniciste du monde. Non pas que le « progrès » ne soit pas en soi un objectif pour les écologistes, mais son contenu ne se caractérise pas par l'augmentation de l'accumulation des biens ou des services, par la croissance continue du pouvoir d'achat, ou par la vision mécanique qui veut que l'amélioration de la productivité aboutisse à l'embellie du bien-être. Le progrès technologique n'est pas non plus considéré comme amenant, par principe, un affermissement de la situation sociale ou environnementale. D'où d'importants désaccords sur les organismes génétiquement modifiés, le nucléaire, mais aussi la situation globale de l'urgence écologique 8. Les enjeux sociaux marquent aussi les clivages (comme le sort des sans-papiers).

—13

Le début des années 2000 voit une intensification de la mobilisation internationale autour des questions écologiques, une pression institutionnelle plus forte autour du développement durable (principe de conciliation, permettant un usage minimal par tout un chacun...). Cela facilite une appropriation de l'enjeu environnemental dans l'offre programmatique de la gauche. Les gauches produisent un effort théorique pour tenter de concilier marxisme et écologisme 9. L'offre se concentre essentiellement autour des enjeux strictement environnementaux (préservation des richesses naturelles, biodiversité perçue à travers une vision conservacionniste...). Alors même qu'elles ne cessent d'utiliser la rhétorique écologique (finitude des ressources, changement climatique...), les formations de gauche continuent à préconiser des solutions économiques incompatibles avec l'urgence écologique.

—14

Longtemps stigmatisée, brocardée, l'écologie politique semble acquérir une certaine

—15

assise électorale, qui lui confère désormais une place légitime dans l'espace politique français. Pourtant son offre idéologique n'a que peu varié depuis ses premiers pas... Comment expliquer que cette urgence écologique que l'actualité ne cesse de mettre en scène hier aussi niée, soit désormais une figure imposée des discours de droite comme de gauche ? La prise en considération des recommandations des discours alarmistes aura mis plus de trente ans...

type="1" id="en1">1960-2010 : La montée en puissance de l'écologie

1956-1961 : Premier succès d'une mobilisation

La Société nationale de protection de la nature et les Amis de la forêt s'opposent au tracé de l'autoroute du Sud, qui doit traverser la forêt de Fontainebleau. Lutte pionnière et victorieuse .

1967 : Création de la section française du World Wild Found (WWF)

Le général de Gaulle nomme Jean Sainteny, ancien ministre, à la tête de l'association. L'État garde la main sur la question environnementale.

mai 1968 : Le boom écolo

Tournant majeur : les mouvements contestataires, opposés à la société de consommation, à l'autoritarisme, au centralisme, prennent progressivement en charge la question écologique. Dans leur sillage, des éleveurs de chèvres « bio » quittent la ville pour s'installer en Lozère, dans la Drôme et dans d'autres territoires ruraux. Le mouvement écolo rencontre le mouvement « gauchiste ».

1969 : Première fédération

La Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN) rassemble les premières associations créées. Elle deviendra en 1990 France Nature Environnement.

1971 : Un ministère de l'Environnement

À la surprise générale, la France présidée par Georges Pompidou se dote d'un ministère de la Protection de la nature et de l'Environnement.

1972 : Poussée antinucléaire

En gestation dans les années 1960, le mouvement antinucléaire émerge en Alsace. À Fessenheim, 10 000 personnes manifestent le 8 mai 1972 contre la mise en place d'une centrale nucléaire.

1971-1974 :TV : la France défigurée

La première émission écologiste, hebdomadaire, « La France défigurée », est diffusée le dimanche à 17 heures en 1971. Elle témoigne d'une récente imprégnation de l'écologie dans les médias, notamment dans une presse engagée menée par *Charlie Hebdo*, puis *La Gueule ouverte* ou *Le Sauvage*.

1973 : Le rendez-vous du Larzac

Pour protester contre le projet d'agrandir le camp militaire installé sur le causse du Larzac, au détriment notamment des éleveurs de brebis de la région, 60 000 manifestants se retrouvent en août 1973.

1974 : Premier pas politiques

L'agronome René Dumont devient le premier candidat écologiste à une élection présidentielle et récolte un maigre score d'1,32 %. Trois ans plus tard, les candidats écologistes connaissent leurs premiers succès municipaux. Ils atteignent

10 % dans plusieurs grandes villes.

1978 : L'Amoco Cadiz souille la Bretagne

Consternation : le 16 mars, le superpétrolier *Amoco Cadiz* déverse 220 000 tonnes de pétrole qui viennent souiller le littoral breton.

1984 : Début difficiles des Verts

Débuts difficiles pour le premier parti écologiste : à peine 1 500 adhérents, et aucun élu aux élections européennes de cette même année.

1985 : Le scandale du Rainbow Warrior

Le navire amiral de Greenpeace est coulé dans le port d'Auckland (Nouvelle-Zélande) par un commando de la marine française. Le mouvement écolo se brouille avec le gouvernement de gauche.

1988 : Un écolo au gouvernement

Brice Lalonde est nommé secrétaire d'État à l'Environnement. Fâché avec l'ancrage à gauche des Verts, il crée Génération Écologie l'année suivante.

1989 : Percée électorale

Les Verts connaissent leur premier coup d'éclat aux élections municipales et européennes : ils envoient huit députés à Strasbourg.

1992 1er Sommet de la Terre à Rio

À l'approche de ce grand événement, les pouvoirs publics français, souvent à la traîne par le passé, cherchent à faire bonne figure. Le président Mitterrand décide un moratoire sur les essais nucléaires, Édith Cresson, Premier ministre, signe le décret de création de l'Institut français de l'environnement (Ifen).

1997-2001 : La désillusion du pouvoir

Dominique Voynet est nommée ministre de l'Environnement. À ces côtés, des Verts sont nommés dans des postes clés de l'administration et obtiennent une poignée de sièges de députés. Désillusion : au gouvernement, D. Voynet avalra plusieurs « couleuvres » : ouverture d'une troisième piste à l'aéroport de Roissy, autorisation du maïs transgénique...

1999 : Essor du front OGM

Parallèlement à l'essor international du mouvement altermondialiste, un front anti-OGM se développe en France autour de la Confédération paysanne et de José Bové. En juin, ils saccagent notamment une serre d'un centre de recherches à Montpellier.

2005 : Adoption de la Charte de l'environnement

Lancé en 2001 par Jacques Chirac, préparé par la Commission Crippen, ce texte intègre le préambule de la Constitution en 2005.

2007 : Grenelle de l'environnement

Le développement durable devient incontournable dans l'agenda public. Fraîchement élu président, Nicolas Sarkozy convoque plusieurs commissions pour définir une stratégie environnementale de long terme. La démarche, sollicitant la participation de représentants de la société civile, fait consensus.

2009 : Percée d'Europe Écologie

De nouveaux rassemblés, les écologistes font jeu égal avec les socialistes aux élections européennes (16 %).

2010 : Abandon de la taxe carbone

Projet phare du Grenelle, le projet est abandonné en mars 2010, quelques mois après « l'échec » du sommet de Copenhague. La conscience écologique existe, mais son application concrète est encore en chantier...

A LIRE**Petite histoire du mouvement écolo en France**

Roger Cans, Delachaux et Niestlé, 2006.

Bruno Villalba

Maître de conférences en science politique à l'IEP-Lille et membre du Centre d'études et de recherches administratives politiques et sociales, il a dirigé l'ouvrage *Appropriations du développement durable. Émergences, diffusions, traductions*, Septentrion, 2009.

Notes

- [1] F. Charvolin, *L'Invention de l'environnement en France. Chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*, La Découverte, 2003.
- [2] B. de Jouvenel., *Arcadie. Essais sur le mieux-vivre*, Gallimard, 2002.
- [3] L'extrême droite peut aussi mobiliser cette thématique. Voir A. de Benoist, « Écologie ? », *Krisis*, n° 15, 1993.
- [4] Il existe une tradition éditoriale bien établie au sein des droites et des intellectuels libéraux visant à décrédibiliser les écologistes. Voir l'exemple caricatural de L. Ferry, *Le Nouvel Ordre écologique. L'arbre, l'animal et l'homme*, Grasset, 1992.
- [5] « Le feu est à la maison, le moment est venu d'appeler les pompiers », in R. Dumont, *L'Utopie ou la Mort*, Seuil, 1973.
- [6] G. Sainteny, *L'Introuvable Écologisme français*, Puf, 2000.
- [7] D. Boy, H. Rey et F. Subileau, *C'était la gauche plurielle*, Presses de Sciences Po, 2003.
- [8] Conduisant à l'adoption de pratiques militantes radicales chez certains écologistes, inconciliables avec l'approche sociale-gestionnaire des partis de gouvernement de gauche. Voir D. Hiez et B. Villalba (dir.), *La Désobéissance civile. Approches politique et juridique*, Septentrion, 2008.
- [9] J.-M. Harribey et M. Löwy (dir.), *Capital contre nature*, Puf, 2003.